

Mardi 14 septembre 2021

Grand Paris Seine Ouest et l'État signent un accord de relance en faveur de la reprise économique et de la transition écologique du territoire

Pierre-Christophe Baguet, Président de l'Etablissement public territorial Grand Paris Seine Ouest et Maire de Boulogne-Billancourt accompagné des sept Vice-Présidents (André Santini, Maire d'Issy-les-Moulineaux ; Jean-Jacques Guillet, Maire de Chaville ; Denis Larghero, Maire de Meudon ; Grégoire de la Roncière, Maire de Sèvres ; Bernard Gauducheau, Maire de Vanves ; Aline de Marcillac, Maire de Ville-d'Avray ; Christiane Barody-Weiss, Maire de Marnes-la-Coquette), ainsi que Laurent Hottiaux, Préfet des Hauts-de-Seine, ont signé ce mardi 14 septembre 2021 un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) en faveur d'une reprise économique sur le territoire de GPSO. Cet accord s'inscrit dans le plan de relance de 100 milliards d'euros engagé par l'Etat, dont l'objectif est d'atténuer les effets de la crise sanitaire, tout en accélérant la refondation économique, sociale et écologique de la France.

Face aux conséquences de la crise sanitaire, l'Etat a déployé d'importantes mesures de soutien à l'économie recouvrant les prêts garantis par l'Etat (13,3 milliards d'euros), le fonds de solidarité (1 milliard d'euros) ou encore les indemnisations octroyées dans le cadre de l'activité partielle (1,7 milliard d'euros).

Les acteurs locaux ont également pris des mesures importantes visant à atténuer les conséquences de ce choc. L'EPT Grand Paris Seine Ouest a ainsi apporté des réponses d'urgence face à la crise sanitaire et a su élaborer des actions spécifiques pour soutenir les entreprises et commerces de son territoire. A cet égard, le fonds de soutien « Seine Ouest Commerce » mis en place par l'EPT a été mobilisé à hauteur de 2,5 millions d'euros en sus des 540 000 d'euros apportés par GPSO au [Fonds de résilience Ile-de-France](#).

Grâce à ces mesures, l'économie alto-séquanaise s'est montrée particulièrement résiliente et a été renforcée avec le soutien du plan de relance.

Des objectifs communs : relancer l'économie et accélérer la transition écologique

Le contrat de relance et de transition écologique conclu entre la Préfecture des Hauts-de-Seine et GPSO a pour objectif d'organiser la déclinaison territoriale du plan de relance national. Il identifie les axes de coopération entre l'Etat et l'Etablissement Public Territorial en faveur d'une relance économique en s'appuyant sur les démarches d'ores et déjà engagées sur le territoire de GPSO.

Fidèle à la volonté des villes du territoire d'accompagner la relance, GPSO a travaillé à l'élaboration de ses priorités en fonction des besoins des habitants et des entreprises implantées sur le territoire.

Cet accord est le fruit d'un travail partenarial entre l'EPT GPSO et les services de l'Etat, visant à regrouper l'ensemble des dispositifs et des contrats d'accompagnement de l'Etat à destination des collectivités territoriales autour de trois axes phares liés à l'identité même de GPSO : **un territoire durable, numérique et attractif économiquement, ainsi que créatif.**

⇒ **La transition écologique au cœur de la coopération entre l'Etat et GPSO pour la relance:**

Depuis sa création, Grand Paris Seine Ouest a placé la transition écologique au cœur de son action. [Son plan climat-air-énergie territorial](#), fixe ainsi des objectifs et un plan d'action ambitieux, structuré autour de six axes majeurs pour réussir sa transition écologique et contribuer à atteindre les objectifs nationaux de neutralité carbone à horizon 2050. L'Etat s'y engage aussi, grâce aux appels à projets pourvus par ADEME, qui constituent des vecteurs privilégiés de financement de ces actions structurantes.

Parmi ceux-ci, l'aménagement plus durable du territoire pour lutter contre le changement climatique et la perte de la biodiversité, la rénovation énergétique des logements, le renforcement des mobilités douces, la réduction de déchets sont des domaines d'actions prioritaires sur le territoire de GPSO. Ainsi, l'allocation de la DSIL, dédiée à la relance et à la rénovation énergétique, d'un montant de 1,1 M€, a notamment permis de financer la rénovation des gymnases de Ville-d'Avray et Meudon, ainsi que celle du Palais des Arts d'Issy.

⇒ **L'innovation numérique source d'attractivité économique :**

Deuxième bassin d'emploi d'Ile-de-France, GPSO est un pôle économique majeur de l'ouest parisien. La relance d'une dynamique d'emploi passera notamment par la poursuite des actions en faveur de l'apprentissage et de l'emploi des jeunes, par l'aide à l'implantation des entreprises et au recrutement et par le développement des contrats d'insertion. Dans le cadre du plan de relance 1 jeune, 1 solution, l'Etat a augmenté les moyens financiers alloués à la mission locale, ce qui a permis de doubler le nombre d'entrées en garantie jeune (200 en 2021 contre 100 en 2020). Le recrutement de deux conseillers supplémentaires pour répondre aux besoins de la crise a par ailleurs été permis par une augmentation de la subvention de l'Etat allouée à la mission locale.

La relance est également l'occasion d'accélérer le développement de GPSO comme un territoire « intelligent », en cohérence avec les objectifs du plan climat du territoire et au service de la transition écologique. Dans le cadre de cette démarche, plusieurs domaines prioritaires sont identifiés comme la gestion de la collecte des déchets ou le développement des mobilités douces.

⇒ **Un territoire résolument créatif :**

La relance s'inscrit enfin au sein d'un territoire créatif.

Le contrat de relance et de transition écologique soutient d'abord diverses expérimentations : implantation d'une station hydrogène, expérimentation de la collecte des déchets alimentaires, optimisation des collectes et préservation de la propreté de l'espace public par le déploiement de capteurs.

Le CRTE soutient également le rayonnement culturel de GPSO, notamment à travers ses conservatoires. Pour ce secteur durement touché par la crise, des actions telles que la définition de nouvelles pistes d'intervention auprès des publics de proximité, l'intégration d'outils numériques dans l'enseignement, la mise en place d'une organisation territoriale en matière de formation professionnelle permettront de soutenir l'action culturelle du territoire. Le conservatoire de Ville-d'Avray et Chaville est par exemple l'un des axes majeurs du développement culturel de GPSO, à travers un projet en étroite collaboration avec l'architecte des bâtiments de France (ABF) et la DRAC, à hauteur de 10 millions d'euros, au service de la musique sur le territoire : de nouvelles salles seront construites, concomitamment à l'ouverture de neuf disciplines supplémentaires et de deux classes à horaires aménagés musique (CHAM).

En savoir plus :
Rendez-vous sur seineouest.fr, rubrique [VOTRE TERRITOIRE > Grand projets > Contrat de relance et de transition écologique \(CRTE\)](#)

Contact presse : Eugénie Faivre
06 18 90 60 62 / eugenie.faivre@seineouest.fr